

PREAMBULE

Le 10 mars 2017, suite à une mobilisation des personnels en faveur d'une dotation horaire plus adaptée aux besoins de nos élèves et à des troubles occasionnés par un groupe d'individus aux abords du collège, M. L'inspecteur d'académie a demandé que soit élaboré un projet éducatif pour le collège Louisa Paulin.

De façon quasi concomitante, lors de deux entretiens avec M.DJEMMAL, IPR Vie Scolaire, nous avons acté la volonté de nous inscrire dans une démarche d'investigation et d'interrogation des pratiques professionnelles des différents acteurs de l'établissement afin de concevoir un programme d'amélioration du climat scolaire et de prévention des perturbations du quotidien scolaire .

DIAGNOSTIC –ANALYSE DE SITUATION DEPUIS 2012

Dans l'esprit des usagers, le collège Louisa Paulin c'est celui dont ils ont entendu parler il y a 10 à 12 ans. Effectif pléthorique jusqu'à 1200 élèves, des actes d'incivilités très nombreux et fréquents (dont l'agression physique de la principale), un service vie scolaire défaillant et des locaux déjà vétustes dans un environnement qui se paupérisait. Cette image s'est considérablement améliorée depuis ces dernières années, pour autant l'installation dans des locaux provisoires depuis Novembre 2016, pèse lourdement sur les conditions de vie et de travail.

L'exiguïté des locaux provisoires, les espaces extérieurs dégradés, les déplacements dans un environnement de poussière, de gravats, de locaux éventrés, et la circulation continue d'engins dans la zone chantier perturbent le climat de travail. L'ensemble des personnels et des élèves évoluent également dans un contexte de nuisances sonores qui altèrent lourdement les capacités d'attention, la dynamique et l'efficacité des usagers.

Néanmoins il convient de souligner des avancées notoires sur plusieurs points :

- **Une plus grande stabilité des enseignants sur les deux dernières années** : l'attractivité du collège se confirme avec un taux de départ qui passe de 34% en 2012 à 12% en 2016 . L'équipe pédagogique et éducative est globalement jeune, porteuse de projets, d'énergie et de volonté d'investissement dans l'ensemble des dimensions de l'établissement.
- **L'arrivée de deux CPE depuis 2013**, qui ont travaillé de manière pertinente et efficace en faveur :
 - d'une image de fermeté et d'autorité restaurée
 - d'un cadre de travail sécurisant pour les élèves
 - d'une collaboration efficace avec les enseignants
 - un projet de vie scolaire soucieux d'apporter des réponses aux besoins des élèves et des plus fragiles (accompagnement personnalisé, aide au travail personnel, tutorat, aide aux devoirs hors la classe)
- **une population d'élèves hétérogène, composée de 43% de CSP défavorisées** avec des problématiques socio-familiales préoccupantes. En revanche, les élèves adhèrent globalement aux stimulations pédagogiques et éducatives. Pour les plus démunis, les plus en difficulté scolaires et sociales, on peut aboutir à une coopération des familles grâce à la mobilisation des compétences pluri catégorielles des acteurs dans et hors établissement. *Néanmoins pour environ 5% de l'effectif, les actes posés par ces élèves relèvent de prise en charge médicales et socio-éducatives que les familles refusent ou diffèrent. En conséquence des actes de violences aux personnes réitérées nous conduisent à convoquer des conseils de discipline en dernier recours.*
- **une progression des indicateurs de réussite des élèves**
 - Le taux du DNB passe de 68 % à 80% en 2016
 - La moyenne à l'écrit progresse de 9,4 à 9,9
 - La validation du LPC qui passe d'un taux de 75 % à 91 %
 - Le passage en 2GT est passé de 50 % en 2012 à 58 % en 2016 et 82 % des élèves obtiennent leur premier vœu. Aucun élève n'est sans solution à la rentrée de septembre.
- **un partenariat développé** avec les différents acteurs du tissu associatif, social et culturel ainsi qu'avec les acteurs institutionnels de proximité. un partenariat en faveur de l'acquisition des compétences sociales et d'une évolution favorable du climat scolaire.

LE CONTRAT DE VILLE DE LA COMMUNE DE MURET

Le collège accueille 70% d'élèves domiciliés sur la commune de Muret, 30% des communes périphériques Le Fauga, Saint Hilaire, Lamasquère et Saint Clar.

Une majorité des élèves muretais du collège résident dans les deux quartiers prioritaires retenus dans le cadre du contrat de ville en vigueur depuis 2016. Le quartier Saint Jean comporte plus de 70% de logements sociaux et concentre les difficultés sociales et à l'accès à l'emploi. 4 000 habitants ont un revenu médian de 10 900 euros par an. Le deuxième quartier Centre Ouest est composé d'un habitat très désuet et d'espaces publics vieillissants ; les commerces disparaissent peu à peu laissant une population de 5 500 habitants avec un revenu médian de 11 700 euros par an.

L'essentiel des efforts au titre du contrat de ville porteront sur :

- l'accès à l'éducation pour tous et la lutte contre le décrochage
- l'accès à la culture et aux activités sportives et de loisirs
- le soutien au vivre ensemble : tranquillité publique, laïcité, accompagnement à la parentalité

Pour formaliser ce projet éducatif, nous avons fait le choix d'une approche globale qui conjugue le développement de pratiques pédagogiques de coopération, la lutte contre les inégalités et la mobilisation de l'expertise et des compétences tant des acteurs internes du collège que de celles des partenaires périphériques.

Les travaux contenus dans le guide ministériel « climat scolaire : l'école du bien-être et de la réussite » ont structuré notre réflexion et notre production autour des 7 facteurs identifiés comme leviers d'action.

1 - AGIR SUR LA DYNAMIQUE ET LES STRATEGIES D'EQUIPE

2 - AGIR SUR LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES ET LA COOPERATION

3 - AGIR SUR LA QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

4 - AGIR AVEC LES PARTENAIRES DU TISSUS ASSOCIATIF SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET LES SERVICES TERRITORIAUX

5 - AGIR SUR LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES INCIVILITES et DES VIOLENCES

6 - AGIR SUR LA COÉDUCATION

7 - AGIR SUR LA JUSTICE SCOLAIRE

1. AGIR SUR LA DYNAMIQUE ET LES STRATEGIES D'EQUIPE

La dynamique et les stratégies d'équipes sont fortement dépendantes de la politique de pilotage de l'établissement et du management des personnes ressources par l'équipe de direction. Cette dimension constitue un préalable à une action efficace et cohérente.

objectifs	leviers-actions-démarches	Descriptifs
<p>Maintenir et renforcer un pilotage pédagogique et éducatif au plus près des besoins des élèves, en cohérence avec la commande institutionnelle académique et nationale.</p> <p>Favoriser la cohérence, la mutualisation et l'appropriation par tous des pratiques et des ressources du collège.</p> <p>Favoriser la stabilité des équipes</p>	<p>Les outils de pilotage en interne</p>	<p>LE CONSEIL PEDAGOGIQUE –LES COMMISSIONS DE TRAVAIL Composition : institutionnelle élargie à tout personnel volontaire Démarche :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- par objet de réflexion, des scénarios préalablement élaborés par l'équipe de direction, sont présentés et débattus 2- des commissions de travail qui finalisent une production 3- ajustement et validation par le CP, puis publication dans une rubrique de l'ENT <p>CELLULE DE VEILLE ET DE PREVENTION : tous les 15 jours, réunion des membres et élaboration de début de réponse à des élèves présentant des signes de démobilisation ou de fragilité particulière. <i>cf fiche descriptive</i></p> <p>L'HEURE DE CONCERTATION HEBDOMADAIRE Une plage horaire libérée dans l'EDT des enseignants et des élèves pour faciliter des réunions disciplinaires et/ou pluridisciplinaires et/ou pluri catégorielles</p> <p>COMMISSION ABSENTEISME : tous les 15 jours, repérage des élèves absenteïstes et décision collégiale d'action : RDV familles, courriers, signalement, tutorat, relais par service médical ou social</p> <p>COMMISSION GESTION DES INCIDENTS SCOLAIRES : chaque semaine, l'équipe Direction et les CPE déterminent une réponse adaptée aux faits, incidents, manquements graves des élèves. au-delà de la mesure disciplinaire, des réponses individualisées privilégient la dimension éducative : PRE dans le cadre du contrat de ville, Mesure de responsabilisation par la BPDJ, atelier boîte, dispositif relais interne, atelier relais OSEE de Toulouse...</p>

objectifs	leviers-actions-démarches	Descriptifs
<p>Maintenir et renforcer un pilotage pédagogique et éducatif au plus près des besoins des élèves, en cohérence avec la commande institutionnelle académique et nationale.</p>	<p>La politique d'accueil et d'accompagnement des personnels nouveaux : titulaires, suppléants</p>	<p>Accueil individualisé : entretien, mise à disposition des brochures d'accueil l'une portant sur les questions pédagogiques, l'autre sur les aspects de gestion de classe et des élèves</p> <p>Accompagnement par un professeur « ancien » sur la base du volontariat</p> <p>Présentation et accompagnement par la direction et /ou les CPE dans les classes.</p> <p>Bilan d'étape à 15 jours d'activité pour recueillir le ressenti, les questions, les besoins et apporter des conseils pour la gestion du groupe classe.</p> <p>Observation de pratiques disciplinaires ou interdisciplinaires chez des collègues</p> <p>Liaison avec les personnes ressources du collège.</p>
	<p>La politique inclusive du projet de la SEGPA</p>	<p>Classe PAC Danse en 6ème</p> <p>Intégration dans des projets pédagogiques de classes générales : Voyages, sorties cinéma, théâtre, atelier « Réparer le langage »</p> <p>Ventes d'objets confectionnés à tous les élèves et personnels</p> <p><i>cf fiche descriptives</i></p>
<p>Favoriser la cohérence, la mutualisation et l'appropriation par tous des pratiques et des ressources du collège.</p> <p>Favoriser la stabilité des équipes</p>	<p>Valorisation des personnels</p> <p>Partage et mutualisation des ressources et pratiques : Communication</p>	<p>Les entretiens individuels ciblés ou à la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une écoute bienveillante des problématiques rencontrées - un dialogue rassurant, qui cible les points d'appui, les contraintes, des pistes de réflexion et de travail réalistes - l'incitation et l'encouragement aux initiatives et aux innovations - conseil en formation <p>Les réflexions collectives, disciplinaires, pluridisciplinaires ou pluri catégorielles dans le cadre des instances de pilotage ci-dessus</p> <p>L'optimisation de l'usage de l'ENT et de PRONOTE : à destination des élèves, des familles, des personnels, des acteurs dans et hors le collège</p> <p>La production de brochures de référence pour le collectif des personnels : activités éducatives et pédagogiques –réforme du collège à Louisa Paulin rentrée 2016- PEAC- guide des dispositifs et procédures face aux problématiques des élèves.</p> <p>Des personnes ressources bien identifiés : référents TICE, laïcité, décrochage, culture, médias</p>

2. AGIR SUR LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES ET LA COOPERATION

objectifs	les effets attendus	descriptif
<p>Garantir la continuité pédagogique et éducative au cycle 3 et au cycle 4.</p>	<p>Continuité pédagogique et éducative inter degré</p> <p>Continuité pédagogique et éducative inter cycle</p>	<p>Mise en place et fonctionnement régulier des instances de pilotage : Conseils Ecole Collège, Conseils de cycle et Commissions passerelles depuis 2015, à certains moments instances élargies aux collèges et écoles du bassin ou de MURET</p> <p>A partir d'un diagnostic partagé et réajusté aux besoins des élèves, des projets mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compétence lire et comprendre : projet commun classe de 6ème –classe CM2 dans le cadre du prix du jeune écrivain - compétence comprendre et s'exprimer avec le corps : classe PAC -3 classes de 6ème-une classe CM₂ - Compétence écrire : formulation d'exigences communes pour que la trace écrite soit un support d'apprentissage - Réforme des collèges : élaboration d'une programmation par discipline – finalisation sur un format numérique en ligne sur ENT - le travail personnel de l'élève en et hors classe : composantes et exigences progressives communes - pratiques sportives communes 6^{ème}-CM₂
<p>Poursuivre et développer les pratiques de différenciation pédagogique.</p>	<p>La cohésion et le sens des actions et pratiques pédagogiques</p>	<p>La cohérence des situations pédagogiques d'un même niveau articulée autour d'une thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6^{ème} : Le vivre ensemble dans les disciplines et au collège : séjour de cohésion APPN, usage d'internet et prévention des risques... - 5^{ème} : comprendre la société dans le temps et dans l'espace : mon espace proche, théâtre, visite d'une cité médiévale ... - 4^{ème} : sensibiliser à la culture et aux langages du vivre ensemble hors les frontières : séjours culturels et linguistiques, EPI, théâtre et cinéma en anglais. - 3^{ème} : regarder le passé pour mieux comprendre le présent : concours de la résistance, visite Oradour sur Glanes, le journal du citoyen, voyage aux Pays-Bas...
		<p>Coopération inter établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>art vocal avec collège Bétance et lycée Aragon</i> - <i>atelier cinéma avec le lycée Aragon</i> - <i>Club radio : simulation ONU au lycée Aragon</i>

objectifs	Les effets attendus	descriptif
<p align="center">Renforcer les pratiques de différenciation pédagogique dans le cadre de la réforme</p> <p align="center">Renforcer les pratiques d'évaluation formative.</p>	<p>Des réponses pédagogiques différenciées, personnalisées</p> <p>Expérimentation facteur de redynamisation et remotivation des élèves</p> <p>Enrichissement des pratiques par le co-enseignement</p>	<p>AP- objectifs dans toutes les disciplines concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise de la langue/- réalisation d'une tâche complexe/- acquisition des compétences du socle transversales et disciplinaires <p>Modalités de l'AP : ces modalités sont expérimentées sur les trois trimestres</p> <ul style="list-style-type: none"> - co-enseignement - groupes de compétences- demi groupes - alignement de deux classes, trois intervenants (2 enseignants et le professeur documentaliste <p>Volonté d'améliorer la professionnalisation par la formation : nombre de jours de formation important/ collèges du bassin</p>
	<p>L'évaluation au service des apprentissages</p>	<p>Depuis 2011, l'expérimentation classes sans note en 6^{ème}</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ pour réduire le stress des ruptures, faire de l'évaluation un support d'apprentissage, repérer les besoins spécifiques des élèves, proposer des remédiations ➤ s'inscrire dans le socle commun et valoriser les acquis ➤ harmoniser les progressions par disciplines, les exigences attendues, <p>Depuis 2014, l'évaluation des acquis des compétences ciblées coexistent avec l'attribution d'une note, pour tous les niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ repérage de la nature des difficultés ➤ différenciation des pratiques et adaptation des contenus pédagogiques, aménagements pédagogiques (AP ,PPRE, PAP, équipe éducative, tutorat, remédiation...) <p>Depuis 2016, harmonisation des critères retenus et du niveau d'exigence attendu pour évaluer les différents niveaux d'acquisition</p>
<p>Favoriser l'apprentissage coopératif</p>	<p>L'espace classe propice aux apprentissages</p>	<p>Organisation spatiale en fonction de l'intention pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ en îlots pour favoriser la différenciation pédagogique, la coopération entre les élèves, l'autonomie ➤ en U pour favoriser l'expression, l'écoute, le respect, la contribution à la production collective <p>La responsabilisation des élèves : appel, distribution de documents, reformulation de consigne, maintien de la propreté, respect des équipements ...</p> <p>Les règles de vie de classe : communes à tous les enseignants et non négociables pour la prise de parole, la trace écrite, le rituel de lancement des situations d'apprentissage</p> <p>Définition collective de ce qui compose le travail personnel en classe : s'exprimer, écouter, lire un texte, un graphique, une image, rechercher, écrire au brouillon, résoudre un problème, mémoriser, se rappeler...</p>

Renforcer les pratiques pédagogiques innovantes	Mixité scolaire et sociale : des réponses pédagogiques	Accentuation du travail sur la méthodologie <ul style="list-style-type: none"> ➤ apprendre à apprendre ➤ apprendre à développer des stratégies (cartes mentales-démarche heuristique) ➤ rendre les élèves acteurs de leur apprentissage ➤ modification des pratiques
	Modification des postures enseignantes et des postures d'élèves Evolution des pratiques professionnelles	Co-intervention / co-enseignement : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2016 : en AP ➤ à envisager – rentrée 2017 : co-enseignement pluridisciplinaire (appui : compétences)- travail collaboratif et participatif entre enseignants : ➤ élaboration de progressions pour l'AP et les programmes de cycles, construction des EPI ➤ harmonisation des projets pédagogiques élaboration des sujets de devoirs Communs ➤ -renforcement du travail collaboratif entre élèves
Renforcer la coopération entre les enseignants	Réponses aux incivilités et au mal être Enrichissement des pratiques	Le partage des pratiques pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> ➤ ☑ observation de séances entre collègues ➤ ☑ échanges de pratiques disciplinaires et interdisciplinaires

3. **AGIR SUR LA QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE**

<i>objectifs</i>	<i>Effets attendus chez les élèves</i>	<i>descriptif</i>
<p>Restaurer une image positive du collège</p>	<p>Sentiment de bien-être dans les locaux et l'environnement</p> <p>Plaisir d'évoluer dans un cadre esthétique et rassurant</p> <p>Convivialité scolaire</p>	<p>Dans la perspective de la livraison du collège réhabilité en 2018, si l'on ne peut agir sur le projet architectural dans sa globalité, le partenariat constructif et ouvert engagé avec le CD31 nous permet d'ores et déjà :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'avoir conçu l'aménagement en mobiliers et équipements de la quasi-totalité des espaces de vie et de travail ➤ d'avoir conçu avec soin l'espace foyer des collégiens de manière fonctionnelle, modulable et chaleureuse, ce afin d'offrir aux collégiens l'accès autant à des temps de détente et de repos, mais l'accès à des activités récréatives, artistiques et culturelles. ➤ d'avoir conçu les salles spécialisées en conformité avec les nouveaux programmes, avec l'usage des TICE et des objets didactiques, pour favoriser le travail en petits groupes, la coopération et l'entraide, l'exercice de l'autonomie et de la responsabilité. <p>S'agissant des espaces extérieurs, un agent de formation paysagiste a réalisé un avant-projet comportant des espaces verts, arborés, des espaces de circulation et des îlots de convivialité (chaises, bancs)</p> <p>Proposer une alternative aux cours non assurés : remplacement de courtes durée ; accompagnement des parents pour les sorties ; travaux dirigés par les AED.</p>
<p>Proposer des activités pour développer le lien social, les talents et compétences hors programmes scolaires</p>	<p>Développement du lien social</p> <p>Augmentation du sentiment d'appartenance</p> <p>Epanouissement personnel</p> <p>Convivialité scolaire</p>	<p>A la Pause méridienne et libération de 2 plages horaires 15h-17h, Offre d'ateliers ludiques en faveur de la découverte d'autres disciplines artistiques, culturelles, sportives....</p> <ul style="list-style-type: none"> - club informatique - WEB JOURNAL et WEB RADIO - atelier philo « exprime toi » - atelier art vocal - atelier vidéo - club cinéma et audiovisuel - atelier théâtre - ludothèque - maths en jeans

<i>objectifs</i>	<i>Effets attendus chez les élèves</i>	<i>descriptif</i>
<p>Renforcer la communication positive avec les parents</p>	<p>Augmentation du sentiment d'appartenance</p>	<p>Elaboration d'un flyer à destination des usagers, écoles du secteur et partenaires</p> <p>Information dans les écoles en présence de la direction, de professeurs et parents d'élèves élus.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ réunion pour informer sur le fonctionnement ➤ réunion pour communiquer les réussites des élèves, au DNB, dans l'orientation, l'individualisation des réponses ➤ réunion pour témoigner <p>Réunion post affectation 6ème :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ deux soirées pour informer, rassurer, engager la co éducation avec les parents <p>Publication dans le journal local de manifestations significatives : forum des métiers, remise des diplômes, réussite sportive, semaine de la laïcité.</p> <p>WEBRADIO avec la documentaliste</p>

4. AGIR AVEC LES PARTENAIRES DU TISSU ASSOCIATIF SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE ET LES SERVICES TERRITORIAUX

<i>objectifs</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>descriptif</i>
<p>Intégrer et associer les compétences et l'expertise des partenaires extérieurs dans l'action éducative</p> <p>Montrer la concordance des exigences de l'école et celle de la vie sociale et professionnelle</p>	<p>Appropriation des compétences sociales</p>	<p>L'intervention de la gendarmerie, de la BPDJ et de professionnels de la justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le cadre d'actions collectives de prévention : usage et risques d'internet, la place de la loi dans la société, les risques liés aux addictions.... ➤ Dans le cadre d'actions individuelles auprès d'élèves qui commettent des actes graves de violence ou de harcèlement : mesure de responsabilisation, auprès de la famille et de l'élève. ➤ Présence de la gendarmerie et de la police municipale, afin d'assurer la sécurité des usagers, face aux risques de la circulation et aux troubles ponctuels prévisibles. ➤ participation au volet éducatif et social du contrat de la ville de Muret : réunions de la cellule de veille, comité technique du projet de réussite éducative
<p>L'intégration d'offre culturelle locale dans le développement personnel des élèves</p>	<p>Développement personnel</p> <p>Motivation</p> <p>Ouverture au monde</p>	<p>Depuis 2012, le service culturel de la Mairie de MURET est devenu un partenaire incontournable pour l'ouverture culturelle et artistique des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ dans l'élaboration conjointe avec l'équipe pédagogique du PEAC ➤ dans l'élaboration de projet de classe PAC ➤ Dans la politique de renforcement de la Maîtrise de la langue : Prix du jeune écrivain / Manifestations organisées par la médiathèque ➤ dans la contribution d'intervenants dans les séances pédagogiques, au collège : danseuse de la compagnie Cléante, auteurs pour la production d'écrits, anciens combattants et témoins de la déportation.... <p>Depuis 2016, convention de partenariat avec VEO cinéma :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ dans le cadre de la sensibilisation à la laïcité, programmation de projections accompagnées de dossiers pédagogiques ➤ dans le cadre de l'option Cinéma et Audiovisuel, une séance par semaine, analyse filmique, les métiers du cinéma, la production de courts métrages
<p>Enrichir le parcours scolaire de l'élève, social, culturel et sportif – éveiller et sensibiliser, développement personnel</p>	<p>L'engagement</p> <p>Le sentiment de justice scolaire</p> <p>L'estime de soi</p>	<p>Développement de projets d'activités sportives, pendant le temps scolaire, dans le cadre des enseignements d'EPS, ou sur des créneaux libérés dans l'EDT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Boxing club de MURET - AS FOOT de MURET - AS canoé Kayak - Association REBOND - AS tennis - AS tir à l'arc <p>Commémoration aux fêtes nationales , le 11/11 et le 8/05 depuis 2012</p>

5. AGIR SUR LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES INCIVILITES ET DES VIOLENCES

objectifs	Effets attendus	descriptif
<p>Reconnaissance par les élèves des personnels dans leurs fonctions</p> <p>Les adultes sont reconnus comme responsable, capable de porter un regard attentif et une écoute bienveillante</p> <p>Repérer les conflits inter personnels et apporter des réponses constructives et éducatives</p>	<p>Développer le sentiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sécurité - d'appartenance - de reconnaissance et de respect <p>favoriser l'acceptation des règles</p>	<p>Protocole de gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ exposé des faits par les élèves en présence d'adultes ➤ reformulation par les adultes ➤ verbalisation des émotions ➤ formulation par écrit ➤ nombreuses médiations CPE-PP-enseignants-élèves ➤ réponse disciplinaire et/ou éducative <p>Accueil des élèves par les adultes : Direction-CPE-AED-APS dès 8h00 à leur arrivée, aux récréations, pendant les déplacements des élèves : mot de bienvenue, contrôle de tous les carnets de correspondance.</p> <p>Cadre et rituel des déplacements des élèves : rangement dans la cour, accompagnement dans les salles, rangement devant la salle, entrée en salle, billet de déplacement</p>
<p>Prévenir les phénomènes de violences et de harcèlement</p>	<p>Limiter les violences et les situations harcèlement.</p> <p>Augmenter l'alerte des situations de harcèlement par les pairs</p>	<p>Sensibilisation aux phénomènes de harcèlement : conception d'une séance commune pour toutes les classes en co-enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ création d'une vidéo support de réflexion et de dialogue par un enseignant, avec comme acteurs les élèves de SEGPA. ➤ Formalisation en équipe de scénarios pédagogiques en fonction des niveaux ➤ Banalisation d'une plage horaire commune dans les EDT (2 heures) ➤ Production d'affiches par les élèves <p>Dispositif relais : cf fiche descriptive</p> <p>Cyberharcèlement et usage d'internet : auprès des classe de 6ème et 5ème Séances animées par la BPDJ : Les situations – les conséquences sur les victimes-la loi</p> <p>Semaine de la laïcité : cf fiche descriptive</p>
<p>Favoriser le respect des règles en raison de leur utilité sociale</p>	<p>Responsabilisation</p> <p>Acceptation des règles</p>	<p>Formation des délégués</p> <p>Travail en vie de classe : charte de la laïcité, explication du règlement intérieur en plusieurs étapes,</p> <p>Réécriture collective du règlement intérieur</p>

6. AGIR SUR LA COÉDUCATION

<i>objectifs</i>	<i>Effets attendus</i>	<i>descriptif</i>
Accompagner la parentalité Améliorer la compréhension des attentes du collège vis-à-vis des parents	Améliorer l'ambition des familles et des élèves Consolider la réussite des élèves Améliorer la confiance des familles envers le collège	Rendez-vous individuels avec les familles : en octobre puis en décembre remise bulletin 1er trimestre, entretien personnalisé pour l'orientation en 3 ^{ème} Inviter les parents à l'aide aux devoirs pour s'approprier les méthodes de suivi de leur enfant. Former les parents à l'usage des ressources numériques créer des moments de convivialités : <ul style="list-style-type: none">➤ Compte rendu des projets pédagogiques (voyages, sortie ...) : conférences, expositions ...➤ journées ou soirées portes ouvertes

7. AGIR SUR LA JUSTICE SCOLAIRE

<i>objectifs</i>	<i>Effets attendus chez les élèves</i>	<i>descriptif</i>
<p>Accompagner et guider le travail personnel</p>	<p>Respect et prise en compte des différences</p> <p>Bienveillance et autorité éducative</p> <p>Confiance accordée aux adultes</p> <p>Responsabilisation</p>	<p>L'aide au travail personnel : Depuis 2013, une politique d'aide et d'accompagnement des élèves dans leur travail personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un créneau horaire au moins par classe, pour un guidage dans le travail scolaire personnel ➤ un AED par créneau horaire ➤ un groupe restreint d'élèves ciblés par le professeur principal ➤ une fiche de liaison enseignants/AED pour cibler les points à renforcer : prise de note structurée, réalisation d'un exercice, apprentissage vocabulaire, leçons <ul style="list-style-type: none"> - passage de 34 à 64 créneaux horaires/semaine - instauration de l'aide, de 17h à 18h, pour les élèves muretais <p>La liaison avec l'union laïque : association humanitaire d'accompagnement des familles et des enfants à la socialisation</p>
<p>Consolider la maîtrise de la langue pour les élèves les plus éloignés des compétences attendues</p>	<p>Sentiment de bienveillance et de Justice scolaire</p> <p>Sentiment de reconnaissance et de respect</p>	<p>Réparer le langage. <i>cf fiche descriptive</i></p> <p>Education aux médias, à l'information et à Internet.</p> <p>Faire de la maîtrise de la langue un axe prioritaire de l'action pédagogique : objet de travail la de préparation de la rentrée RS 2017</p>
<p>Lutter contre les déterminismes sociaux et culturels</p> <p>Accroître l'ambition scolaire et personnelle</p>		<p>Le parcours Avenir : au-delà des opérations ordinaires, des particularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 5^{ème} : découverte des activités professionnelles de l'environnement proche du collège, prise en charge par les professeurs principaux, visité et/ou rencontre sur site professions de la restauration, boulangerie, mécanique, du commerce, audiovisuel, optique.... ➤ 4^{ème} : atelier de sensibilisation à l'orientation en partenariat avec JOBIRL- 32 élèves « en difficulté scolaire » ➤ 3^{ème} : les ateliers de l'orientation <p><i>cf fiche descriptive</i></p>

		➤ 4^{ème} et 3^{ème} : le forum des métiers depuis 2013 sur le site du collège- le témoignage des anciens élèves
<i>objectifs</i>	<i>Effets attendus chez les élèves</i>	<i>descriptif</i>
<p>Rechercher des alternatives aux mesures disciplinaires pour 10% des élèves qui relèvent de prise en charge spécifiques</p> <p>Prévenir les phénomènes d'absentéisme</p>	<p>Amélioration du bien-être.</p> <p>Appropriation des compétences sociales</p> <p>Réduction du nombre de conseils de disciplines</p>	<p>L'ensemble des personnels sont attentifs et vigilants face à des comportements « réactifs » ou « silencieux » des élèves.</p> <p>Ils s'appuient sur « Un protocole de repérage et de signalement »</p> <p>Gestion et traitement des cas d'élèves lors des réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ de la cellule de veille et de prévention ➤ de la commission absentéisme ➤ de la commission de gestion des incidents de vie scolaire (si situation urgente, mobilisation des professionnels du service social et médical ou du service Vie scolaire) <p>Les différents types des réponses engagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prise en charge par le service social ou médical (PAP, mise en place de soins, accompagnement social de la famille, aide éducative) ➤ réunion d'une équipe éducative pour affiner le diagnostic ➤ prise en charge par le dispositif relais interne : place de la loi dans la vie sociale, gestion des émotions, démarche d'orientation ➤ saisine du PRE dans le cadre du contrat de ville ➤ prise en charge par l'atelier relais des apprentis d'Auteuil ➤ tutorat par un adulte : cf fiche descriptive ➤ aide à la scolarité : aides au travail personnel (méthodologie, organisation, lecture et compréhension de consignes, mémorisation, guidage dans la réalisation d'un travail écrit : cf fiche descriptive
<p>Garantir un accès aux actions culturelles pour tous.</p>	<p>Réduction du sentiment d'injustice sociale</p>	<p>Politique des voyages scolaires à revoir : le caractère payant induit des discriminations, de l'injustice et de l'absentéisme</p>